

Principales étapes de la création et de l'évolution de Lacanau Océan

1884-1904

1884. M. Pierre Ortal propriétaire à Lacanau-ville et chef de service aux Chemins de fer des Landes fait connaître par écrit à la municipalité de Lacanau son intention de créer une station balnéaire sur les dunes littorales de la Commune.
Le conseil municipal du 5 octobre 1884 étudie l'avant-projet de chemin de fer d'intérêt local déposé par M. Pierre Ortal pour prolonger la future ligne de Bordeaux Saint-Louis à Lacanau jusqu'à l'océan, en vue de créer cette station balnéaire.

1890. Le 17 mai assemblée générale constitutive de la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan. M. Jean-Émile Faugère est élu à la présidence.

Entre 1890 et 1900, la société immobilière achète des terrains détenus par de grands propriétaires forestiers du Domaine de Lacanau pour réaliser un échange administratif avec l'État.

1900. Cet échange est approuvé par le décret n° 36 324 du 25 mars 1899 et ratifié par la loi du 10 juillet 1900.

1903. Le plan n° 1 du lotissement de la station balnéaire de Lacanau-Océan est établi par M. Pierre Durand l'architecte de la Société immobilière.

1903. M. Jean-Émile Faugère, lance la construction du chemin de fer d'intérêt local de Lacanau à l'océan et de la gare.

1904. À partir du mois d'octobre. Les terrains du futur lotissement de la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan sont commercialisés

1905-1925

1905. En janvier début de l'exploitation de la ligne de chemin de fer de Bordeaux gare Saint-Louis à Lacanau-Océan via la gare de Lacanau-Ville. Arrivée des premiers voyageurs le 9 mai 1905.

En mai 1905 un certain nombre d'habitants du lieu dit "l'océan" dépose en mairie une pétition en faveur de la construction d'une route entre Lacanau et l'océan. Cinq années seront nécessaires à sa réalisation.

Naissance du premier enfant au lieu dit "L'océan" Colléon, Jules, Océani, né le 16 juillet 1905.
Début de la construction des voies et places

1906. Les premières villas sortent des sables.
Pour la première fois apparaît dans un document de la commune de Lacanau le nom de la station : **Lacanau-Océan.**

25 juillet 1906. Création du premier comité de défense des intérêts des habitants de Lacanau-Océan par Georges Ortal un des deux fils du fondateur.

5 Août 1906. Première fête de l'été, organisée par

le Comité de défense des habitants de Lacanau-Océan. Elle servira en quelque sorte de lancement de la station. M. Lambert, Maire, signe le premier arrêté réglementant les bains de mer.

1907. Création par M. Jean-Émile Lacaze du premier établissement de bains sur la plage. Fin 1907, 50 terrains ont été acquis et l'on dénombre 32 propriétaires.

Création à l'initiative de Mme Gardey de Soos, épouse de M. Jean-Émile Faugère, de la chapelle Notre Dame des Flots.

L'Annuaire départemental de la Gironde, annonce l'existence sur la commune de Lacanau, canton de Castelnau-médoc, d'une station balnéaire sur la côte d'Argent, **Lacanau-Océan**, à 50 km de Bordeaux

La commune de Lacanau ne compte que 1306 habitants.

1909. Lacanau-Océan est reliée au Bourg par une ligne téléphonique.

1910. Le 11 septembre, inauguration de la route de Lacanau à Lacanau-Océan.

À cette date 80 chalets ou villas ont été construits.

La gare de Lacanau-Océan est dotée d'une cabine téléphonique.

1911. Le conseil municipal adopte le vocable de "Côte d'Argent" qui a été donné au littoral médocain par M. Maurice Martin, journaliste bordelais, au printemps 1905.

1912. Ouverture d'une agence postale à Lacanau-Océan.

1914. Délibération du conseil municipal en vue de créer une école "de hameau" à Lacanau-Océan.

1915. Création du premier casino, le Casino des Pins, par M. Courtessolle, rue Émile Faugère. La société immobilière qui augmente son capital fait état de 112 villas construites.

1920. Création dans les années 1920 des premiers terrains de tennis de la station.

1921. Création du Syndicat d'initiative. La réunion constitutive a lieu dans la salle du Casino des pins, le 27 février 1921.

1922. Sur un terrain donné par la Société immobilière de Lacanau, la municipalité décide de construire l'école à Lacanau-Océan à partir des plans établis en 1914.

Le nouveau Syndicat d'initiative demande un sectionnement électoral et l'installation d'un bureau de vote à l'océan. En réponse, M. Bossuet, maire, décide de scinder la commune en deux parties distinctes : Lacanau-Bourg et Lacanau-Océan.

- 1923.** Le syndicat propose de donner à 27 avenues et places de la station le nom des fondateurs de la station et des enfants de Lacanau-Océan morts pour la France au cours de la guerre de 1914/18
- 1924.** Le Syndicat d'initiative engage une grande offensive auprès des pouvoirs publics pour obtenir l'électrification et un meilleur entretien de la station. Le 2 mai 1924, le conseil municipal vote la séparation entre Lacanau-Bourg et Lacanau-Océan. Inauguration, le 29 juin 1924, du square Pierre Ortal par M.Charles Chaumet, sénateur. Achat par la Société immobilière du "Palais des arts décoratifs", pour créer "le Grand Casino" au bout de la rue des Frères Estrade. En date du 22 septembre 1924 une école mixte à classe unique est créée à Lacanau-Océan. Une seconde classe sera ouverte en 1926.

1925-1950

- 1925.** Le 4 juillet, inauguration du Grand Casino qui fonctionnera jusqu'au début des années 1930. Élection d'un premier poste d'adjoint spécial pour Lacanau-Océan. Mise en service le dimanche et jours fériés des "trains de plaisir" qui offrent des tarifs préférentiels.
- 1926.** Demande du Syndicat d'initiative pour la création d'un cimetière à Lacanau-Océan. Première demande en faveur d'un classement de Lacanau-Océan en station climatique.
- 1927.** Création d'une harmonie à Lacanau-Océan sous la direction de MM. Faur et Lafont.
- 1928.** Les frères Mathio Léon et Dominique déposent en mairie le plan et le cahier des charges de leur futur lotissement, au Sud. La municipalité décide de construire le cimetière sur un terrain offert par les nouveaux lotisseurs, les frères Mathio. Les travaux seront terminés en 1931. La nouvelle loi de 1924 sur les lotissements oblige les lotisseurs à installer un réseau d'adduction d'eau potable.
- 1930.** Assemblée générale constitutive du Syndicat libre des acquéreurs des terrains du lotissement de la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan.
- 1931.** Les trains à vapeur sont remplacés par des autorails qui font le trajet Bordeaux à Lacanau, en une heure trente au lieu de trois heures. Le Syndicat d'initiative réclame de meilleures conditions de ramassage "des bourriers" (les ordures ménagères). Un premier règlement et tarification du "plaçage" des marchands ambulants et des forains est adopté. De même est prescrit pour la première fois un barème pour limiter les "empiètements sur les trottoirs". L'ensablement permanent fait émerger le souhait d'un projet d'étude pour la protection du littoral. Une limitation de vitesse des automobiles et une première mise en sens unique des Allées Ortal
- sont prises par arrêté du maire.
- 1932.** Le Syndicat libre des acquéreurs de terrains propose, en accord avec le Syndicat d'initiative et les représentants du lotissement Mathio, un nouveau plan de dénominations de nouvelles voies et places. L'adduction d'eau et l'électrification ne sont toujours pas réalisées. Le désensablement des voies devient préoccupant et nécessite des demandes de subventions. À cette date sont ouvertes à la circulation. 54 voies et 3 places non encore reprises par la municipalité.
- 1933.** Deux pétitions émanant du Syndicat d'initiative et d'un certain nombre d'habitants de Lacanau-Océan, du Huga et du Moutchic, réclament que le processus de séparation entre le Bourg et Lacanau-Océan soit accéléré. Le maire de la commune annonce que la station sera pourvue correctement, à partir de 1933, d'un réseau d'électrification.
- 1934.** Une première commission syndicale en vue d'étudier le processus de séparation de Lacanau-Bourg et de Lacanau-Océan est désignée.
- 1935.** Le Syndicat d'initiative construit sur l'esplanade de la gare un pavillon destiné à abriter ses activités. La surveillance des plages est dorénavant assurée par la Société de sauvetage et de secours du Médoc. Les voies de la station, seulement empierrées jusque-là, commencent à recevoir un revêtement bitumé.
- 1936.** Décision de principe adoptée par le conseil municipal de créer un bureau des postes à Lacanau-Océan.
- 1937.** Le Syndicat libre des acquéreurs de terrains de la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan est transformé en une Association syndicale autorisée des propriétaires (Asap). Pour la première fois, le ministre des Travaux publics autorise le service maritime à faire une étude relative à la défense contre les assauts de la mer.
- 1938.** Un rapport fait état depuis 1936, d'un afflux massif de touristes, (32 000 transportés par chemin de fer, 21 000 par autocars et 50 000 ayant emprunté leur propre véhicule).
- 1939.** Avant le deuxième grand conflit mondial et l'occupation allemande, la situation de la station n'est pas brillante. Les relations entre les élus, les sociétés immobilières et leurs ressortissants sont tendues. 110 enfants sont nés à Lacanau-Océan. Le projet d'adduction d'eau est repoussé à

cause de la guerre.
L'électrification a été commencée, mais l'éclairage public est jugé insuffisant.
520 villas et hôtels environ ont été construits sur les deux lotissements.

Le petit commerce et l'artisanat se sont fortement développés. On dénombre une quarantaine de commerces, huit types d'entreprises du bâtiment, une vingtaine d'hôtels, cafés, buvettes, cinq agences de locations, restaurants, pensions de famille, un casino et un cinéma.

1940. Les premières villas sont réquisitionnées par l'occupant. Construction du "mur de l'Atlantique". Le littoral est truffé de poteaux de mines. La commune et la station vivront à l'heure allemande jusqu'en août 1944.

1942. Pose de la première pierre du futur bureau de poste à l'emplacement actuel.

1946. L'Association autorisée des propriétaires relance la question de l'érection de Lacanau-Océan en une commune distincte.

1947. Construction de l'actuel bureau de la Poste.

1950-1975

1950. Début de la période moderne des secours en mer.
Ouverture du premier camping, par la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan, à l'emplacement actuel de la résidence Océane.

1954. Fin de l'exploitation de la ligne de chemin de fer de Bordeaux à Lacanau-Océan.
Les allées Ortal font l'objet d'un nouvel aménagement et d'un nouveau plan de circulation et de stationnement.

1956. Élection de la seconde commission syndicale chargée de préparer la scission entre Lacanau-Bourg et Lacanau-Océan.
M. Le Dr. Pierre Arnou-Laujeac est chargé de l'organisation de la surveillance des plages et des secours en mer. La plage Mathio est reliée par téléphone.

1957. L'Association syndicale autorisée des propriétaires relance la question épineuse du réseau d'eau potable et regrette que l'absence de celui-là soit un frein à l'expansion de la station.

1959. Le 23 septembre 1959, le conseil municipal rejette, par dix voix contre cinq, la scission entre les deux communautés du Bourg et de l'Océan.

1960. Le 20 novembre, M. le Ministre de l'intérieur fait connaître la décision relative à l'érection de Lacanau-Océan en une commune autonome : *"il n'est pas possible de poursuivre une telle procédure, qui irait à l'encontre de la jurisprudence du Conseil d'État"*.
La préfecture met un frein à de nouveaux investissements tant que les réseaux d'eau potable et d'électrification ne sont pas plus avancés.

la Société immobilière des lacs de la Côte d'Argent (Silca), tente de redonner vie à la station en rachetant les terrains non lotis, projette de nouveaux programmes immobiliers et s'engage à réaliser les infrastructures nécessaires.

1963. La Société immobilière des lacs de la Côte d'Argent (Silca), tente de redonner vie à la station en rachetant les terrains non lotis, projette de nouveaux programmes immobiliers et s'engage à réaliser les infrastructures nécessaires.
Pour la première fois, les élus envisagent la construction d'épis en mer pour lutter contre l'érosion maritime.

1964. De nouveaux moyens sont apportés pour la surveillance des plages, notamment avec la mise en service d'un hélicoptère.
La municipalité fait procéder au renouvellement et à l'extension du système d'éclairage public de la station.
La mise en place de canalisations dans toutes les voies anciennes permet à tous les propriétaires d'obtenir un branchement pour l'eau potable
La nouvelle église Notre Dame des Flots ouvre ses portes aux fidèles.

1965. Cent cinquante hectares sont lotis ; près de 1000 villas ont été construites. Mais Lacanau-Océan peine à trouver de nouveaux investisseurs.

1967. Création de la Mission interministérielle d'aménagement de la Côte aquitaine (Miaca).

1968. Création du Lacanau-Surf club

1970. Le 17 décembre 1970 un comité interministériel adopte le schéma d'aménagement de la Côte Aquitaine dont la commune de Lacanau va grandement bénéficier. Il sera mis en oeuvre par M. Émile Biasini.

1972. La plage du Lion est classée en "plage naturiste".

1973. La municipalité décide de confier l'affermage des réseaux publics communaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement à la Société lyonnaise des eaux.

1975 à 2005

1975. Création du syndicat mixte d'aménagement touristique concerté.
Création de la Société d'aménagement Aquitaine parallèle 45 chargée de la réalisation de l'ensemble touristique de la Miaca.
Juin 1975, les premiers appartements du nouvel immeuble "l'Océanide" sont livrés

pour les vacances estivales.

1976. Le 25 mars 1976 incorporation dans la voirie communale de toutes les voies des deux lotissements.

Construction du poste central de secours en mer et de la terrasse panoramique

Les allées Ortal sont réaménagées selon le vœu de la Miaca, mais la transformation en voie piétonnière est fortement rejetée.

Avant d'entreprendre un nouvel aménagement de la station, la Miaca réalise de très importants équipements, d'assainissement, d'adduction d'eau, de téléphone, de voirie et de défense contre les assauts de l'océan. La mairie annexe, la salle polyvalente, le parking du mail sont construits.

1978. Les premières réalisations immobilières de la zac de l'Ardilouse apparaissent au lieu dit "Pipeyrous": Les Cracks et les As.

1979. Première compétition internationale de surf à Lacanau-Océan.

1980. Le 5 avril, assemblée générale constitutive de l'association des propriétaires de Lacanau-Océan.

1985. Après la démission de l'aménageur Aquitaine parallèle 45, le syndicat mixte et la municipalité acquièrent les terrains construits et non encore vendus.

1980. De nouveaux équipements de loisirs et de jeux, tennis, squash, terrains de golf, services équestres, pistes cyclables voient le jour.

1986. Février 1986 construction du premier épi de défense contre la mer.

1988. Début des travaux d'aménagement du boulevard de la Plage

1990. Construction de la maison de la Glisse.

1992. Par décret interministériel Lacanau-Océan est reconnu comme station balnéaire.

1995/2000. Présentation par la municipalité d'un projet de lutte contre l'ensablement, notamment au nord.

Construction de la déviation du Moutchic appelée "pénétrante nord". Aménagement du nouveau terrain de grands jeux, route du Baganais.

Fin d'aménagement de la partie nord du boulevard de la plage.

Ouverture du nouveau Casino de Lacanau, inauguré le 13 juillet 2000.

2001/2005. Réalisation complète au cours de ces dernières années des plans plage de lutte contre le recul du trait de côte et l'envahissement des sables.

Nouvel aménagement de l'esplanade de l'Europe, (anciennement de la gare) baptisée square Elie Souleyreau et des allées Ortal.

Réalisation des derniers projets immobiliers de la zac de l'Ardilouse.

La commune de Lacanau compte 4832 habitants

dont x à Lacanau-Océan et au Huga. 4 000 résidences secondaires ont été construites La station balnéaire affiche une superficie de terrains lotis de 400 hectares.